

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 28 (1948)
Heft: 4

Artikel: Spie savoiarde in terra bernese (1688)
Autor: Pascal, Arturo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Spie savoiarde in terra bernese (1688)

Di *Arturo Pascal*

Nel giugno del 1688 i Valdesi del Piemonte, ospitati nei Cantoni Evangelici della Svizzera, ricevettero l'ordine di prepararsi a raggiungere le più lontane terre della Germania e dell'Olanda, in ottemperanza all'accordo stipulato nell'autunno del 1686 (17 ottobre)¹ fra i Cantoni e l'Agente del duca di Savoia, conte Solaro di Govone.

In virtù di quell'accordo i Cantoni Evangelici si erano impegnati a tenere i Valdesi, quanto più possibile, lontani dalle frontiere del Piemonte e della Savoia e ad impedire ogni loro violento tentativo di ritorno nelle valli natie.

Ma l'apprensione per le terre nebbiose e sterili del Brandeburgo, l'incubo di una nuova popolazione del tutto estranea per lingua e per costume, l'amore incoercibile per la patria, che l'allontanamento dalla Svizzera rendeva sempre più irremissibilmente perduta, decisero i più animosi fra i Valdesi a disubbidire agli ordini delle Autorità Cantonali ed a tentare, per la seconda volta², un ardito colpo di mano per aprirsi la via del ritorno in patria.

Fatta correre la voce fra gli esuli disseminati nei Cantoni, parecchie centinaia di armati convennero in grande segretezza nei

¹ cfr. *M. Viora, Storia delle leggi sui Valdesi di Vittorio Amedeo II*, Bologna 1930, p. 81—86.

² cfr. *H. Arnaud, Histoire de la Glorieuse Rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, edz. 1710, p. 59—67. — *A. Monastier, Histoire de l'Eglise vaudoise depuis son origine et des Vaudois du Piémont*. Paris-Toulouse 1847, t. II, p. 96—97. — *A. Muston, Histoire des Vaudois du Piémont*, Paris 1850, t. III, cap. I. — *A. Pascal, Notizie intorno al secondo tentativo di rimpatrio dei Valdesi del Piemonte in Zeitschrift für schweizerische Geschichte*, a. II, fasc. 3^o, p. 306—350. — *Viora, op. cit.*, p. 113—114. Il primo tentativo fu fatto l'anno precedente (1687) tra il giugno e il luglio. I valdesi si proponevano di attraversare il lago, imbarcandosi nel porto di Ouchy.

boschi dei Mandamenti di Bex e di Aigle coll'intenzione di forzare il Ponte di San Maurizio, all'estremità del Lago Lemano, di gettarsi nelle montagne del Vallese e del Faucigny, di valicare il San Bernardo e di scendere in Piemonte per la valle di Aosta.

Il forzamento del ponte fu tentato nella notte dal 23 al 24 giugno, ma fallì per la irresolutezza delle truppe valdesi e per la pronta reazione delle milizie vallesane accorse al primo allarme.

Nè ebbero migliore successo i tentativi fatti nei giorni seguenti, nonostante che altre bande di esuli continuassero ad affluire dalle terre vicine.

Le autorità vallesane, informate del fatto, non tardarono a protestare energicamente presso i magistrati bernesi più vicini al confine accusandoli di tradimento e di connivenza coi Valdesi. Costretto ad intervenire per placare i bollenti vicini e per impedire il dilagare di accuse, che implicavano direttamente la sua persona — poichè nelle terre della sua giurisdizione s'era compiuto inosservato il raduno — il Castellano di Aigle, Federico Thorman, cercò di fare opera di persuasione e presso i Vallesani e presso i Valdesi, dimostrando ai primi la buona fede dei Signori Bernesi, ignari del complotto, ed ai secondi l'inutilità di persistere in un tentativo, che non solo era destinato a fallire, ma che avrebbe messo le autorità bernesi nella dura necessità di inasprire le condizioni dei profughi per giustificarsi davanti al duca di Savoia.

Dopo molte fatiche e promesse il Thorman riuscì ad acquetare gli uni e gli altri. I Valdesi si lasciarono disarmare, sciolsero il loro assembramento e raggiunsero le loro famiglie in procinto di partire per la Germania.

*

Ma il ritiro dei Valdesi non fece cessare d'un tratto nè le proteste del Duca nè le apprensioni e gli allarmi sulla costa savoiarda.

Si dubitò della buona fede delle Autorità bernesi e non si credette alla rinuncia di ogni ulteriore tentativo da parte degli esuli Valdesi³.

³ Sulle proteste diplomatiche e sugli apparecchi militari causati dal tentativo di rimpatrio cfr. *Viora, op. cit.*, p. 114—116 e *Pascal, op. cit.*, p. 322 e seg.

Il Conto di Bernexe, governatore del Chiabrese, in ottemperanza alle istruzioni ricevute dalla Corte Piemontese, non solo non rallentò la vigilanza militare sulle coste, in previsione che i Valdesi tentassero la traversata diretta del lago; ma non cessò di tener d'occhio quanto avveniva sulla sponda opposta.

A varie riprese persone adatte furono inviate al di là del lago, sulle terre bernesi, perchè indagassero personalmente dove si trovassero i Lusernesi, che cosa facessero od avessero intenzione di fare e quale fosse il comportamento delle Autorità Cantionali nei loro riguardi.

Di questi viaggi, che seguirono immediatamente al tentativo di rimpatrio del giugno 1688, sono giunte a noi tre «*Relazioni*»⁴ le quali ci paiono degne di essere pubblicate, non solo perchè mostrano la gravità dell'allarme, che l'impresa dei Valdesi suscitò sull'altra sponda del lago e alla Corte di Torino, ma perchè ci offrono interessanti notizie sulla condotta successiva dei Valdesi e sulle precauzioni prese dai Cantoni per evitare il ripetersi dei generosi ma sterili tentativi di rimpatrio.

Le tre «*Relazioni*» abbracciano il periodo che va dal 10 luglio al 18 agosto 1688.

Le due prime spie *M.^r Rochat* (o *Pochat*) e *M.^r l'advocat Du Bouloz* operarono contemporaneamente, ma con diversa sfera di azione. La prima estese la sua indagine all'estremità orientale del lago, cioè alle terre presso la confluenza del Rodano, le quali erano state diretto teatro delle gesta valdesi: S.^t Maurice, Ville-neuve, Vevey: ma non potè avere grande successo, perchè il misterioso incendio scoppiato in quei giorni a Vevey ed imputato a qualche facinoroso savoiaro, rese assai pericoloso il proseguimento del viaggio. Arrestato e sottoposto a breve interrogatorio, il Rochat (o Pochat), non appena riebbe la libertà, credette prudente riprendere la via del ritorno.

La seconda spia, partì da Tonone, e, attraversato il lago in linea retta, sbarcò a S.^t Prez; di là, sostando a Morges, Losanna, Vevey e Aigle, esplorò tutta la costa settentrionale del lago, facendo

⁴ Si trovano, in copia, nell'*Arch. di Stato di Torino, Prov. di Pinerolo*, m. 20.

in senso inverso la strada che il primo spione avrebbe percorso, se non avesse dovuto interrompere il viaggio.

Alcune pagine della Relazione sono di grande interesse non solo per quanto si riferisce ai Lusernesi, ma per particolari accenni al grave incendio di Vevey.

La terza spia — di cui non conosciamo il nome perchè anonima ci è giunta la Relazione — partì circa venti giorni dopo le due precedenti (1 agosto) ma spinse assai più a nord il campo delle sue indagini. Percorse le terre dei Cantoni di Berna, di Friburgo, di Neuchâtel e di Soletta, rifacendo più volte la medesima strada per sincerarsi personalmente della presenza o della partenza dei Lusernesi e per raccogliere dalla loro bocca stessa, come da quella di autorevoli ufficiali svizzeri, tutte quelle notizie, che più premevano al servizio del duca.

Delle tre « Relazioni » questa è certamente la più completa e la più preziosa. Ci accorgiamo di avere di fronte una spia scaltrita ed invecchiata nel mestiere, dal modo con cui sa far « cantare » le persone interrogate e sa celare la propria persona e il vero scopo della sua missione.

Nella Relazione sono vivamente ritratte la incoercibile riluttanza dei Valdesi ad abbandonare la Svizzera per le ignote contrade del Brandeburgo, e la paziente fatica delle autorità cantonali per decidere quei miseri ad affrontare l'incognita di un nuovo esilio.

*

Le tre Relazioni, nel loro complesso, non registravano nulla di allarmistico: nessun fatto nuovo poteva far credere imminente un altro colpo di mano dei Valdesi. E vero che alcuni dei più esaltati andavano spargendo spavalde minacce contro il duca; ma il grosso dei Lusernesi disarmato e demoralizzato dopo il recente insuccesso, pareva ormai rassegnato al suo destino e disposto ad ubbidire alle intimazioni dei Cantoni per amore della pace e delle loro famiglie ⁵.

⁵ Citiamo le principali opere, che trattano delle vicende e delle condizioni dei valdesi in terra elvetica durante gli anni 1687—1689, cfr. *Monastier, op. cit.*, t. II, p. 90 e seg. — *Muston, op. cit.*, t. III, cap. I. —

A poco a poco la calma ritornò nelle terre savoiarde per la fallace speranza che i Valdesi, finalmente allontanati dai confini della patria, avrebbero per sempre rinunciato ad ogni velleità di ritorno nelle valli natie.

Ma l'illusione fu breve! Dopo pochi mesi le truppe francesi invasero le terre del Palatinato e del Brandeburgo e risospinsero un'altra volta gli esuli valdesi sul suolo della Svizzera. Inaspriti dalle amarezze del nuovo esilio, essi ripresero, più ostinati che mai, l'antica risoluzione del ritorno in patria. E la risoluzione diventò realtà, quando nell'agosto del 1689, stretti attorno al loro capitano e ministro Enrico Arnaud, iniziarono la marcia vittoriosa che doveva finalmente dischiudere ad essi le porte della antica patria.

I. Relation du voyage de Mr Rochat (ou Pochat) au Pays de Vaud ⁶⁾

Samedy 10 juillet je soubsigné en suite des ordres de Monsr le Comte de Bernex partit de St^t Gingoulph pour aller coucher à

Mörikofer, Geschichte der evangelischen Flüchtlinge in der Schweiz. Lipsia 1876. — *Gautier, Histoire de Genève,* Genève 1911, t. VIII, p. 313—412 passim. — *Galiffe, Le refuge italien de Genève au XVI^e et XVII^e siècle.* Genève 1884. — *E. De Budé, Le séjour des Vaudois du Piémont en Suisse* in *Bull. Soc. Hist. Vaud.*, no. 6 (1889), p. 21—31. — *A. Hüber, Die Refugianten in Basel,* in *Basler Neujahrsblatt* 1897, no. 75. — *K. Gauss, Die Waldenser Flüchtlinge in der Landschaft.* Basel 1687—1689, in *Kirchenblatt für die reformierte Schweiz*, no. 45—46, Bern 1903. — *P. Longo, L'esilio dei Valdesi nel 1686 e il loro rifugio nella città di S. Gallo (1687—1689),* in *Rivista Cristiana,* Firenze 1909, v. XXVI, p. 161 e segg. — *Ch. Eynard, Les adieux des Vaudois à Bâle* in *Bull. Hist. Vaud.* (1922), no. 44, p. 89—109: *L'âme des exilés* in *Bull. Hist. Vaud.* no. 45 (1923), p. 15—50 e no. 46 (1924), p. 53—78: *Les Pélerins* in *Bull. Soc. Hist. Vaud.* no. 48 (1926), p. 43—106 e no. 51 (1928), p. 33—87. — *Viora, op. cit.*, p. 106 e segg. — *A. Piaget, Les Vaudois du Piémont et les Neuchâtelois* in *Musée neuchâtelois* 1926/1929. — *Ch. Mamboury, A propos des passages ou des séjours des Vaudois du Piémont dans les pays de Vaud* in *Boll. Soc. Stor. Vald.* 1934, no. 61, p. 47—63. — *J. Stalé, Neuchâtel et les Vaudois du Piémont au XVII^e siècle.* Thèse de licence en théologie présentée à la faculté de Théologie de l'Université de Neuchâtel 1940.

⁶ Pubblichiamo integralmente le tre Relazioni, lasciando intatta la forma assai spesso sgrammaticata ed ortograficamente scorretta. Per mag-

Monthey, ou je m'addressay a Monsieur le Gouverneur dudit Monthey pour le saluer de la part de Monsieur le Comte de Bernex. Le quel me tesmoignat qu'il avait bien du desplaisir de n'avoir pa schu⁷ son arrivée à St Gingoulph pour luy venir offrir ses devoirs et l'assurer en personne comme il fit a moy de vive voix de la part de son Souverain qu'il vouloit tousiours conserver et entretenir la bonne correspondance avec S. A. R. et ses subietz. Le lendemain je partis de bon matin pour aller a St Maurice, d'ou apres la messe je partis pour m'en aller du costé de Bex, Aigle et Ville Neufve. J'observa en chemin le campement des Luzernois apres de Bex distant du Pont de St Maurice d'environ demylieue, lequel ils avoient abandone il n'y a pas long temps.

Je continuay ma route au...⁸ ou j'allais disner, ou je recogneus plusieurs femmes et enfants qui restent des ditz Lusernois pour leurs avoir parlé. De là je viens passer à la Ville Neufve, ou pendant que ie faisois rafraichir mon cheval, ie me promena le long du port du lac, ou je vis pousser un batteau par trois personnes dans le lac. Je demanday s'ils passoient le lac. Ils me repondirent en piedmontois que non, qu'ils vouloient aller à Vevey. Ce qui me fit remarquer que ce sont de ces restes de canailles de rebelles. De plus j'ay appris qu'il y en a encor quantite quy y travaillent, les uns à couper du bois, les autres à faucher et les autres ont d'autres occupations. Et continuant mon chemin vers la Tour de Vey distant d'un petit quart de lieue de Vevey, je fis rencontre de deux hommes auxquels je demanday s'ils scavoient point comme l'enbrasement de la Ville de Vevey estoit arrivé. Ils me respondirent qu'ils n'en scavoient rien pour ne l'y estre pas rencontrés. Je leurs dit que aparrement ils n'estoient pas de ce pays. Ils me dirent que non, qu'ils estoient Piedmontois chassés de leurs pays. Je leurs dis s'ils avoient pas envie d'y retourner. Ils me respondirent que ouy, qu'ils y retourneroient bien, en langage piedmontois.

giore intelligenza del testo ristabiliamo qua e là la punteggiatura e spieghiamo in nota gli errori più gravi.

⁷ pas su.

⁸ Il copista ha probabilmente omessa la località. Deve trattarsi di Bex e di Aigle.

Et estant arrivé à la Tour de Vay je rencontray Monsieur le Capitaine des Melle...⁹ de la ditte Tour, qui me demandat quy j'estois, d'ou j'estois, d'ou j'allois et d'ou je venois; et luy ayant dit mon nom et que j'estois d'Evviau il me dit: « Monsieur, je suis marry que vous soyés venu par icy et que si vous pousse vostre chemin plus advant, je ne respond pas de vous, puisque nous avons de grands soupçons, que nous ne pouvons pas nous oster de la teste, que le feu quy a pris à Vevey ne soit venu de vos quartiers. Ce qui fut cause que je m'arrestay en ce lieu-là, et ayant mis pied à terre Monsieur Hirgonin me vient aborder, quy me fit les mesmes demandes et mesmes responces que le precedent capitaine.

En suite de quoy il me dit que je ne trouvasse pas mauvais s'il me commandait que ie demeurasse au logis sans en sortir: de plus l'espace d'un demy quart d'heure apres il vint un autre officier quy me dit fort crument et avec une grande arrogance qu'il me commandoit de demeurer dans le logis. Enfin il en vint un troisieme un quart d'heure apres quy me vient dire de ne pas treuver mauvais, si on me donnait garde et que point de tort ne me seroit fait. Nonobstant cela six fusilliers et un sergent me firent demeurer dans une petite chambre, ou ils ne vouloient pas seulement que ie me levasse ny que ie me promenasse. Et me garderent toutte la nuict, ou il vient ces officiers apres deux ou trois heures, quy vinrent avec le lieutenant Ballifval et autres officiers de la Justice, quy me vinrent interroger si je n'avois pas veu le feu de Vevey et si je ne scavois point quy l'avoit cause. Je leurs respondis que non, et apres ils firent venir beaucoup de vin, des pipes et du tabac et beurent toutte la nuict avec moy aussi bien que la Garde. Et le lendemain qu'ils m'eurent permis de me retirer sans aller a Vevey, ils me firent payer tout ce qu'ils avoient despensés et me vouloient rançonner de deux pistolles, dont ie leurs baillia quatre escu blanc, et en me relaschant ils me dirent que j'asseurasse Monsieur nostre Gouverneur et nostre ville d'Evviau qu'ils vouloient entretenir une bonne correspondance avec nous et je leurs promis que ie luy ferois un fidel rapport de leurs bon traitement.

⁹ la lacuna è nel mss.

II. Abregé de la Relation du voyage de Mons' l'advocat Du Bouloz dans le pays de Vaud par ordre de Monsieur le Commandant du Chablais

Il est partis de Thonon samedy matin a trois heures apres minuit. Le 11 Julliet passa le lac et se rendit a S^t Prez, ou, en abordant, Mons^r le Curial le joignit, s'informant de son voyage et du suiet d'iceluy. A quoy le dit sieur de Bouloz respondit qu'il avoit du bles en quantite a Lausanne, qu'il alloit vendre, le samedy estant iour de marché. On luy demandat en outre s'il estoit vray qu'il y eust, si grande quantite de soldats en Chablais qu'on contoit deux mille d'arrivés depuis Piedmont¹⁰: Ce que l'on luy confirmat, mesme qu'il en defilait tous les iours d'avantage. A quoy il luy repartit que cependant ils n'avoient eu aucun ordre de se mettre en armes de la part de Leurs Excellences de Berne. On repartit que ces gens armes n'estoient pas a dessein de les attaquer, mais seulement pour empecher les dessins des Luzernois.

De la il se rendit a Morge, ou voulant s'instruire de quelques particularités, son hoste soupconnant son dessin, luy dit qu'il n'avoit pas prins terre a S^t Prez sans suiet, et que Mons^r le Balif en voudroit avoir cognoissance. L'en voulant advertir comme il tesmoignoit de la resolution d'y aller, l'hoste s'estant retire, le dit s^r de Bouloz fit brider et partit pour Lauzane.

A Lauzane il y arrivat de fort bon heure: il fut prandre son logis à la Chasse vis à vis la Maison de Ville, ou apres avoir mis pied à terre a cause de la foule du monde, il s'en allat parmy la ville pour voir s'il n'aprendroit rien feignant tantost d'acheter ycy cecy tantost cela, escoutant cesque l'on disoit. Il vit parmy les rues beaucoup de ces miserables Luzernois demandants l'aumosne. Apres le marché finit, il se retira a son logis, fit disner son hoste avec luy le faisant bien boire, affin de l'inciter a causer: et tout ce qu'il luy dit fut que la veillie les Luzernois estoient passé, et

¹⁰ *Arnaud (Hist. de la Glorieuse Rentrée p. 66)* conferma che in occasione del 2^o tentativo furono dal duca mandati in Chiabrese due reggimenti di fanteria e alcuni squadroni di cavalleria, in tutto 2000 uomini. I due reggimenti erano quello detto «*del Chiabrese*» sotto il comando del conte di Bernex, e quello detto «*del Monferrato*» sotto il comando del Marchese di Coudré.

luy monstret son billiet ou luy seul en avoit logés 22, et monstret son voisin qui en avoit logé seul 30 autres, sans le reste dans la ville. L'après disne il l'engageat a le mener faire cognoissance en quelque endroit, et comme on vend de la biere a Lauzane, il ne doubta pas qu'il ny eust la compagnie pour s'en rafraichir: ce qu'ils firent. Et estant là ils trouverent des guinfres se divertissants, auxquels le dit sieur de Bouloz se ioingnant et en faisant apporter avec des maccarons, lia cognoissance, et dans les causeries il entendit sur le chapitre des desseins des Luzernois, qu'il tachoit le plus de mettre en ieu, que leur dessein, a ce que aucuns croyent, pouvait estre de se randre maistre du Pont de St Maurice et peut estre s'y establir sous l'appuy des voisins a la faveur de la religion, ce que d'autres combattoient, et qu'ils ne vouloient que le passage pour aller en Scavoie ou estants et se randants par surprise maistres des montagnes voisines, le duc de Scavoie seroit bien aise de les recevoir a composition en leurs randant leurs vallees pour recouvrer ses montagnes. Les derniers soustenoient que la plus saine opinion estoit de vouloir traverser la Scavoie pour se rendre directement en leurs vallees et forcer a cet effect tous les obstacles. Apres quelques autres discours, changeants de beaucoup d'autres propos indifferents, icy superflus, la nuit arrivat. En contre, les sept a huit heures, le temps remply d'orrage, on entendit sonner au feu, dont on ne peut scavoir au vray le lieu et apres ça l'allarme sonnat dans quelques vilages voisins a cause d'une fregatte remplie de gens de guerre, qui passoit et venoit des costes de Chablaix, qui fit armer à Lauzane et redoublez les gardes. Toute la nuit on entendoit que ronde et patroullie et comme le dit sieur de Bouloz estoit loge à la place d'armes ou est le logis de la Chasse, il entendoit tous ces bruits avec beaucoup d'inquietude, surtout qu'estant estranger il avoit lieu de craindre. Dimanche matin il partit pour se rendre a Vevey ou il croyoit de coucher, mais il apprit que c'estoit là ou le feu s'estoit prins, et par chemin tout le monde y courroit en armes et avec des sceaux de cuir. Comme il fut a demi heure de là, il s'advisat d'y raffraichir pour apprendre des circumstances de cette incendie et ne se pas exposer avec trop de precipitation. Ce que luy servit: car on soupconnoit que c'estoit un feu artificiel. En effect, lorsqu'il entra dans la

ville, dont le feu n'estoit pas encor esteint, on se voloit saisir de luy, mais par son esprit il trouvat des deffaites qui seroient ycy trop longues a represanter. Tant il y ast qu'il vit l'ambrusement general de cette ville, du moins la moitie et plus, qui commencait chez la veufe Maurice Courtois ou selon quelques autres chez Mons^r Faccioz: l'on saupconait pour autheur de cet incendie des estrangers, et que cestoit un feu artificiel. La raison en est qu'ayant commence environ les sept heures appres mydi et ainsi de iour, on voulut abattre la maison voisine pour affamer le feu et qu'il ne put aller plus avant; mais ce qui fust surprenant, par la fenestre il en sortit comme un turbillion ardent qui s'allat ietter a plus d'une porté d'un pistolet, laissant 7 ou huict maisons exemptes de ces rigueurs¹¹: de là il fit des ravages avec tant de succes qu'on conte passés deux cents maisons d'incendiées. Ainsi dans ces soupcons d'estrangers autheurs de ce malheur, ce pauvre Mons^r de Bouloz risquat ce qu'on appelle, dont pourtant il se garantit par un bonheur impreveu, qui fut qu'apres le calme et assoupissement de ce feu ceux des hameaux circonvoisins qui estoient venus au secours s'en retournants, il se mela avec eux, sans quoy il auroit eu peyne de ce demeslez, car on prit deux autres Savoyars qu'on veut accuser coupables de ce malheur. Ayant passe ces gardes, il n'espargna pas les iambes de son cheval tant qu'enfin il se randit a Aigle ou il ast couché ce soir avec precipitation a cause que tous ceux qui le rencontroient luy vouloient faire des questions comme s'il avoit este complice de ce feu. Affin de ne se pas compromettre il jugeat a propos de filer en diligence.

Estant arrive a Aigle il fut mettre pied a terre a la Croix Blanche, le premier logis qu'il trouvat. Quant il fust en haut, il vit

¹¹ Tra le case risparmiata dalle fiamme ci fu quella di una vedova, la quale, non ostante il severo divieto fatto dalle autorità di Vevey, non cessò di portare viveri ai Valdesi accampati in un prato vicino. Il fatto ci è narrato da *Enrico Arnaud* nella *Hist. de la Glorieuse Rentrée des Vaudois* p. 65. Dopo aver ricordate le durezze usate dai magistrati di Vevey verso gli esuli Valdesi, aggiunge «*Il seroit pourtant difficile de dissuader ceux qui croient que le Ciel les en a punis par le feu, qui quelque tems après dévora presque toute cette ville, sans avoir endommagé la maison de cette pauvre charitable veuve, quoi qu'elle fût enclavée au milieu de celles qui furent consumées*».

diverse sorte de gens qui beuvoient ensamble. Il demanda du vin, les saluat en les invitant a boire, leurs dit s'ils scavoient le desastre arrivé a ces messieurs de Vevey. Ils dirent qu'ils en avoient entendu parler et luy demanderent s'il en venoit: il dit que ouy, leurs en fit une description en des termes si touchantz qu'on auroit dit que le malheur estoit tout pour luy seul et dit en ensuite qu'on avoit prins deux pandarts de Savoyars qu'on accusoit. Sur quoy ils lui demanderent ce qu'il estoit. Il respondit qu'il estoit un refugies de France et dans son malheur qu'il recherchoit à joindre les Luzernois pour partager avec eux le bon et le malheureux succès de leurs entreprinse, et qu'ayant perdu son bien en France, il eu peut recouvrer avec eux n'estant pas une personne pour le travail comme ils pouvoient juger par son air, qui tenait parmy eux assé de qualité, et qu'ayant fait long temps la guerre, il ne feroit pas un mechant ieux parmy eux. Il retranchat ycy une multitude de raisons, dont il leurs persuadat si bien son deguisement avec la depance qu'il fit à les faire boire, qu'on l'auroit prins pour le plus zelé d'entre eux contre les Savoyards, et qui les fit decouvrir à luy tous les secrets qu'ils scavoient, dont voicy l'abregé fidele.

Dans le nombre de ces gens il y avoit trois Luzernois qui l'ayant ambrassé, se decouvriront a luy et luy raconterent le commencement des guerres de Luzerne, luy firent la description de leurs peys, luy dirent qu'il y avoit quatorze temples avec autant de ministres, dont Mons^r Arnoz¹² estoit le plus eclaire; que Mess^r de Berne leurs avoit envoye un general Mons^r Guy¹³, ainsi apelle, pour les conduire en leur guerre, mais qu'il avoit este traître leurs ayant fait randre leurs armes, les intimidant des forces savoyardes et franscoises iointes ensamble et qui avoit fait leurs pertes: qu'ils en avoient este convaincus par sa fuite en France du

¹² *Enrico Arnaud*, il futuro condottiero dei Valdesi nella spedizione del «Glorioso Rimpatrio» (1689).

¹³ Nessuna menzione è fatta di questo capitano nella *Hist. de la Glor. Rentrée*. Anzi l'Arnaud vi è esplicitamente chiamato «*Pasteur et Chef de l'expédition*». Può darsi che anche in occasione del 2^o tentativo di rimpatrio si sia creato tra l'Arnaud e il Guy lo stesso screzio che si ripeterà l'anno seguente tra l'Arnaud e il capitano Bourgeois.

depuis sans estre osé retourner en Berne: que leurs nombre n'estoit que de sept cents quant ils ont voulu entreprendre le passage en Savoye, que sans les Messieurs de Valley ils venoient a bout de leur entreprinse: que c'estoient des gens ces Messieurs de Valley timides puisque avec un invention de meche, qu'une douzaine de ceux d'Aigle avoient couppé en quarante morceaux, attaché de nuit allumés le long d'une perche, ils les avoient mis en allarme de telle maniere qu'ils avoient allumés leurs signeaux et mis trois mille hommes en armes qui s'estoient voulu assamblers: mais que c'estoit sans fruit sans qu'aucun d'eux se fust esmeu; qu'en apres avec du seul bruit ils leurs avoient fait prandre la fuite, n'estant pas vray que ce fust les Luzernois, mais une douzaine d'Aigle, qui se couchoit à terre quant ont fesoit decharge sur eux et faisoit rebranler les dites meches, qui redoubloient les allarmes. Il dirent que ces Luzernois ne s'estoient encor a presant assambles que par feinte, et ne vouloient pas aller dans le pays qu'on leurs destinoit en allemagne pour estre steril, qui rendroit leurs labeurs inutiles, mais que du coste du haut Valley et du costé de Geneve ils vouloient faire un dernier effort pour aller a leurs pays malgre tout obstacles; que leurs Excellences de Berne les entretenoient d'argent mesme qu'elles leurs avoient envoyés avant leurs depard onze mille exus; qu'il est qu'ils ne se sont pas ouvertement declares pour ces Luzernois, mais qu'ils ne sont pas moins à eux et que c'est qui ast fait qu'ils n'ont pas fervorise leurs passage en Scavoie.

III. Relation touchant les Lusernois

Je suis party le 1 aoust 1688: i'ay appris que l'on avait tenu conseil de guerre dans la Grande Eglise à Berne pour se resoudre à loger les Lusernois. Je suis parti le 7^{me} aoust, passé à Chatel St Denis où l'on m'a assuré qu'il y avoit grande quantite de Lusernois aux environs de Berne. Arrivé a Fribourg, i'ay appris que Mess^{rs} de Berne avoient fait conduire du canon d'Iverdon à Morat. I'ay appris aussy que les Lusernois ne veulent point sortir des Etats de Berne et qu'ils ne veulent point aller en Brandebourg, qu'ils voulaient scavoir si Mess^{rs} de Berne avoient vendus leur

pays a S. A. R. puisque c'ettoit les Bernois qui les avoient fait sortir de leur pays. Et ayant appris qu'ils étaient hors de l'Isle de St Jean¹⁴, ou ils ont fait mourir le chef de leurs compagnons¹⁵ le 1 du mois d'aoust, auquel ils ont couppé les doigts et les pieds et apres coupé la tête, et c'est a cause qu'il ne leur avoit pas fait passer le Rhosne assez diligemment, le taxant de leur avoir este traître, i'ay treuvé à propos de prendre une guide et d'y aller moy mesme. Parti le huict à neuf heures de nuict, arrivé à neuf heures du matin à Morat, ou nous avons veu quatre pieces de canon, deux portent les armes de S. A. R., les autres deux de Berne. On les a amene de Morges pour les conduire à Berne. Ils sont à Morat dans la cave de l'hostel de la Rue, qui s'appelle Monsr Chemet. Et le même jour il devoit arriver de Berne d'aulltres pieces de canon pour faire conduire à Morges en la place de ceux que l'on a deplace. I'ay appris qu'il y avoit encore huict ou dix menages de ces Lusernois à Morat, mais ils ne paroissent point de iour. Le suis parti de Morat et en partant nous avons veu deux capitaines Lusernois d'assez bonne mine avec justeau corps gris, chappeau bordé, sabre et bajonette; et desla nous sommes allés à Arberge¹⁶ et en chemin faisant nous avons rencontre un Savoyard, qui portait des verres, lequel ayant este interroge nous a dit que les Lusernois avoient tué ces iours passés un savoyard, et qu'ils avoient iures qu'autant qu'ils en attraperoient, qu'ils en tueroient¹⁷. Ils ont blessé un Italien milanais, et l'on vole aupres d'Arberg le prenant pour un Savoyard, le quel ils auroient tué, sans le secours de deux paysants d'Arberge. Le lusernois qui a

¹⁴ sul lago di Yverdon e Morat. A detta dell'*Arnaud*, fu data ai Valdesi dalle autorità di Berna perchè l'abitassero e la coltivassero. *Hist. de la Glor. Rentr.*, p. 67.

¹⁵ Anche di questo fatto non troviamo menzione nel racconto dello *Arnaud*. Potrebbe trattarsi di quel medesimo capitano Guy, di cui parla la relazione precedente.

¹⁶ Aarberg o Arberg, tra i due bracci dell'Aar, a 15 km. NO. di Berna.

¹⁷ L'accanimento dei Valdesi contro i Savoiardì proveniva non soltanto dal dolore provocato negli esuli dal recente insuccesso nel tentativo di passaggio del Rodano o del lago, ma dal fatto che molte famiglie savoiarde, per invito del duca, erano calate in Piemonte ed avevano comperato a vil prezzo od usurpate le terre dei Valdesi.

fait le vol a este pris et mene a Berne, où je ne scay qu'elle justice on en fera. Je suis arrivé a Arberg et entrant en la ville, i'ay veu les granges et excuries du dehors de la Ville tout remplis de Lusernois armes de sabres et stilletts, etant dans la ville au Logis de la Couronne, lequel logis étoit plein de Lusernois, lesquels moy et ma guide avons veu manger: ils ont de fort bon pain de munition. L'on prend le vin dans la cave de la Maison de Ville d'Arbercq que l'on apporte à grands scaux et l'on leur donne chacun demy pot et du potage avec du bœuf et moutton dans un petit plat chacun demy livre et chacun deux livres de fromage et c'est pour leur iournee, ayant veu un des dicts soldats qui donna garder son potage pour le soir. Nous avons disne a la même sale, où ie fus assez interroge. Je parlais iamais qu'allemand. Et dans leurs disné ils se rallioient les uns et les aultres qu'il falloit aller au Brandebourg où à Venise. Il y en eut un qui dit qu'il n'iroit iamais au Brandebourg n'y a Venise, et qu'il se feroit plutost pendre, qu'il aimait mieux aller treuver le Marquis de Coudré, qui commande en Savoye. Ils sont dans Arberg environ deux centz et cinquante: l'on voit tres peu de femmes et point d'enfants. Les aultres sont assemblés à Aarau, les aultres à Serli¹⁸ et à Bienne et à Nideuz. Nous avons appris que LL. EE. de Fribourgt avoient écrit à tous leurs Baillifs d'arretter tous les lusernois qu'ils attrapperoient dans leurs Balliages et les desarmer et renvoyer à Berne.

Arrivé à Fribourg le dix vers le soir, parti de Fribourg le 11^e aoust 1688, disné a Vangue, terre de Berne. Avons appris par un garçon armurier qui est de Morat, que les Lusernois avoient achepté a Berne beaucoup de fusils et aultres armes, et qu'il y avoit de ces Luzernois qui s'ettoient venus rendre aupres du Rhosne sans armes, et apres ils en ont envoyé prendre à Berne chez son maistre: et l'autre nous dit que l'on fesoit partir deux batteaux de Berne tant d'hommes que femmes pour aller au Brandebourg. Arrivé à Berne environ les trois heures apres midy au Logis du Faucon, ou il y avoit plusieurs étrangers. Je me promena long temps avec un ministre françois dans le logis, où ie complaignois leurs disgraces et tort que le Roy et Duc de Savoye

¹⁸ Serli, Sarelli, piccola terra nel Cantone di Berna.

leurs faisoient. Je luy dis que l'on en fesoit partir par batteaux: il me fist reponce qu'il en étoit party deux batteaux charges le 10^{me} du mois, lesquels n'ettoient point armes. Il en est resté beaucoup à Berne, et y ayans veu encore des femmes des Vallées de Luzerne et luy¹⁹ demandant où elle alloit, il me dit qu'elle alloit en Palatinat, où on leur avoit achepté un circuit de terre. Je luy demanda si ces gens avoient d'argent: elle me dit que s'étoient Mess^{rs} de Berne qui payoient l'argent que l'on avoit cully au pays de Vaux et autres terres de LL. EE. de Berne, et que tous les Cantons de leur religion y contribuoyent aussy bien que l'Hollande et autres de leur Religion. Je luy dit que le Duc de Savoye leur fesoit bien du tort: à quoy il me repondit que le Duc de Savoye leur avoit manque de parole en ce qui leur avoit promis de leurs envoyer leurs Ministres et leurs enfants, et qu'ils n'avoient pas voulu aller au Brandebourg parce qu'il étoit trop loing de leur pays; le Palatinat n'ettant que quarante à cinquante lieux de la Suisse, ils pouvoient toujours revenir tost ou tard pour rentre dans leur pays et qu'ils aymoient mieux être mis en quatre quartiers dans leurs pays que de bien vivre ailleurs. J'ay aussi appris que Mess^{rs} de Berne n'avoient point nourri les refugiés françois sauf quelques miserables, mais qu'ils avoient bien entretenus ceux des Vallées de Luserne parce qu'ils leurs avoient promis. Deplus j'ay appris que Mess^{rs} de Berne avoient envoyés par toutes les villes et bourgades, ou les Lusernois étoient, un Seigneur, lequel les a assemblés dans l'église pour les resoudre à partir.

Party de Berne pour aller à Soleurre, la ou les batteaux des Lusernois sont passés afin d'en scavoir la verite: ou etant nous avons estés assurees par plusieurs personnes et par le piageur, qu'ils étoient passés le Mardy dixieme du mois. Nous avons estes assures que Mess^{rs} de Berne en faisoient conduire par terre sur des charriots de village à village et que Mess^{rs} de Soleurre avoient temoigné à Berne qu'ils ne vouloyent pas souffrir les Lusernois attroupes et armes et que Mess^{rs} de Lucerne en avoient écrit de même. Couché à Soleurre, parti le 13 disné à Grange terre de Soleurre, où nous avons appris que l'on preparoit des batteaux à Nidaux

¹⁹ cioè ad una di queste donne.

pour faire partir les Lusernois. Arrive à Biene et couche, ou nous avons veu beacoup de Lusernois armès qui se dispoisient à partir pour aller à Nideuz, qui est un quart de lieu de Bienne, ou LL. EE. de Berne ont donne le rendezvous. Parti le matin de Biene, arrive a Nideux, ou etants avons treuve un corps de garde aux portes faitte par les bourgeois: ils m'interrogent d'ou ie venois. Je dis que ie venois de Soleurre et que i'ettois de Fribourgt. Ils me disent que ce n'ettoit pas le chemin de Soleurre à Fribourgt pour passer là: ie leur repondit que ie le scavois bien et que i'y passois pour y etre plus assure, le bruit etan à Soleurre que ceux des Vallées de Luserne etoient en marche pour se rendre Areuz²⁰ et que les rencontrant, ils me pouvoient faire quelques affronts; sur quoy il me laissa passer. Et entrant dans la ville ie remarqua sur le port de la riviere deux grands batteaux couvers que l'on preparoit pour mettre ses Lusernois. Dès le Châtteau iusques à la sortie de la ville dans la grande rue l'on ne pouvait pas passer du gran nombre qu'il y en avoit tous armes de pistolets, sabres et bayonnettes fort peu de fusils, ou ie m'arresta pour faire mettre des cloux à mon cheval. Et demandant d'ou vient qu'ils n'avoient pas leurs fusils, on dit qu'on les avoit mis au Châtteau de Nideuz. Et pendant ce temps là les Lusernois qui etoient à Arberg et Sarelli arriverent. Et en sortant ie dis a un des soldats que ie luy souhaittois bon voyage. Il me repartit: «Le bon Voyage cest²¹ d'aller dans notre Pays». Les paysants sont soubz les armes pour les garder: il ne leur est pas permis de sortir de la ville, dès qu'ils y sont entrés. Des la ie suis alle a Sarelli. Je rencontra un de ses Lusernois, qui venoit de Nideuz: ie luy demanda s'il etoit vray qu'il partoit pour aller au Brandebourgt. Il me dit que non, qu'il alloit au Palatinat qui n'ettoit pas bien loing de la Suisse. Je luy temoigna le regret que i'avois de leur depart medisant du pays de Vaux. Je luy dis que le Duc de Savoye leur fesoit bien du tort et luy presenta du tabac en poussiere. Il me dit «le duc de Savoye est un bon Prince, mais ceux qui l'on conseillé le rendront petit, car tost ou tard nous prendrons veangence: nous ne nous eloignons pas beaucoup, nous serons touiours l'avangarde de la Suisse, et

²⁰ forse Arau.

²¹ c'est

nous ne perirons iamais que dans notre pays: il faut que nous ayons nos Ministres et nos enfants». Et le complegnant beaucoup à leurs miseres, ie luy dis « Vous n'avez pas eu le temps de sauver votre argent: ces dragons et aultres soldats vous l'ont pris ». — « Pleut a Dieu, nous ne serions pas si enrages. Nous l'avons mis dans des terres labourées et dans la montagne: il faut qu'il vienne ou nous perirons tous ».

Arrives a Sareilly nous y treuvames encore les troupes qui se disposaient encore à partir. P'y disna et ie demanda au valet du logis si ces lusernois partoient. Il dit, qu'ils ne vouloient point s'embarquer et qu'ils vouloient marcher sur terre: ils revient continuellement sur la vie des Savoyards²². P'ay remarqué que leurs sabres ne sont pas semblables: il y en a de plus gros et plus larges. Parti et venu coucher a Fribourgt le 14 aoust. P'ay oublié de dire que le Bailly de Nideuz at arreste un thoneau passant pour marchandises allant à Baisle, lequel thoneau a este ouvert dans les asles et l'on a treuve dedans trente neuf mille écus blancs de France. L'on croit qu'ils seront confisqués parceque ceux qui les conduisent ne donnent pas raisons suffisantes a quoy cet argent doit etre employé. Mess^{rs} de Fribourgt ont fait faire l'exercice secrette. P'ay appris que les Lusernois qui etoient dans les terres de Neufchâtel avoient refuse de sortir avec les aultres, qui obligea le Gouverneur de leur faire commendement de sortir promptement. Ils sont sorti et son passés à Nideuz. Mess^{rs} de Fribourgt s'ettant apperceu que Mess^{rs} de Berne fesoient achepter du ble en gros dans leur canton en ont bien fait deffeindre la vente, n'empechant pourtant aux paysans d'emporter au marche à l'accoutumé.

Du 16 ie suis party pour retourner à Nideuz pour veoir si les Lusernois de l'Isle St Jean de Neufchatel, de Nideuz, de Biene, de Sarelli et d'Arberg [etoient partis]²³. Etant a Nideuz ie m'informa du valet d'ecurie qu'ettoient devenus les Lusernois. Il me dit qu'ils etoient parti le vendredi qui est le iour que i'y passa venant de Solleurre. Ie demanda s'il y avoit beaucoup de batteaux: il me dit deux de Neufchâtel et deux de Nideuz. Ie luy temoigna que ces gens etoient bien a regretter. Il me dit que pleut à Dieu que

²² passo alquanto oscuro, forse per qualche omissione del copista.

²³ aggiungiamo questa parentesi per completare il senso.

iamais nous ne les eussions veu. Je luy demanda s'ils avoient porte leurs armes. Le parti et m'en alla a Sarelli: ie n'y treuva plus personne et sceu par le valet d'ecurie qu'ils etoient partis sur un batteau. Desla ie viens a Arberg, ou ie ne treuva plus personne a la reserve de quelques femmes des vallees que ie vis encore par les rues. Le mardi au soir 17 aoust en bonne compagnie deux Mess^{rs} du Pays de Vaux allants à Berne raconterent à table que le soir que les Lusernois voulurent passer le Rhosne, un de leurs officier avoit este poltron, et que le lendemain un soldat qui porte son espée a droite luy avoit donne un coup de sabre en le traittant de traître, le quel doit avoir este ietté au Rhosne, ou enterré, et qu'ils en avoient fait encore mourir un autre en l'Isle de St Jean ²⁴. Deplus i'ay appris qu'il devoit partir de Berne encore deux batteaux, qui en conduisent quattre centz. I'ay mis ordre pour scavoir combien il en sera passé à Soleurre par batteau. Deplus i'ay appris par un homme du Canton de Fribourgt que venant des bains ²⁵ du pays de Valley et passant a St Maurice treuva au dehors du Pont un savoyard disant s'en aller à Vevay et se mis dans sa compagnie: etants arrivés en un endroit au dessoubs de Bex, firent rencontre de six Lusernois, lesquels demanderent audit Fribourgeois d'ou ils etoient et d'ou il venoient. Il luy dit qu'il etoit des terres de Fribourgt, qu'il venoit des bains de Lueche, qu'il se retiroit en sa maison. Il luy dirent de passer son chemin. Et demandant à son compagnon qu'il etoit, il dit qu'il etoit savoyard et qu'il alloit à Vevay: surquoy l'un diceux tira son sabre et le partagea par le milieu à la veuve ²⁶ du fribourgeois. Et ie scay que du depuis ce temps là les chiens ont deterre des bras et des cuisses d'hommes au sceu ²⁷ de tout le monde. I'ay appris qu'il etoit passe huict batteaux charges de Lusernois soubz le Pont de Soleurre qui etoient au nombre de six-centz cinquante personnes.

²⁴ Secondo questa testimonianza due sarebbero gli ufficiali condannati a morte sotto accusa di viltà o di tradimento in occasione del 2^o tentativo di rimpatrio dei Valdesi. Uno sarebbe stato ucciso sulle rive stesse del Rodano, l'altro, che potrebbe essere il Guy, nell'Isola di San Giovanni presso Yverdon. cfr. *la Relazione precedente*.

²⁵ il bagni di Luèche, ricordati più sotto.

²⁶ leggi: vue.

²⁷ au su.